

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du 9 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le deux avril, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace du Marais, sous la présidence de Monsieur Mathieu COËNT, Maire.

Présents (23) : Mathieu COËNT, Laurence DOMET-GRATTIERI, Thierry RYO, Laurence LE COADOU, David NEUHAARD, Laurent PONNELLE, Lucile HEGWEIN, Pascal GOYAL, Dominique AMISSE, Françoise PAYEN, Dominique MOURGUES, Marie-Antoinette GUEDES, Gaëlle KERLEAU, Charles BAHOLET, Amélie DANET, Guillaume DERVAL, Thibault CHEVALIER, Baptiste GUEGAN, Laurette FOUCHER, Pascal HASPOT, Christelle ODIU-MATHIEU, Sylvie GOSLIN-GUIHÉNEUF, Virginie TARTOUÉ.

Représentés (6) : pouvoirs ont été donnés :

Anne RAINGUE-GICQUEL	à	Laurence DOMET-GRATTIERI
Linda THILL	à	Marie-Antoinette GUEDES
Anaïs DURAND	à	Gaëlle KERLEAU
Ludivine PRECIGOUT	à	Charles BAHOLET
Manuel BERASALUZE	à	Laurette FOUCHER
Sébastien BLOCH	à	David NEUHAARD

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Laurence DOMET-GRATTIERI est désignée secrétaire de séance.

Auxiliaire à la secrétaire de séance : Alexina PIVETEAU, directrice générale des services.



ORDRE DU JOUR

1. Compte de gestion 2023 du Budget principal
2. Compte de gestion 2023 du Budget annexe Transition énergétique
3. Compte Administratif 2023 du Budget principal
4. Compte Administratif 2023 du Budget annexe Transition énergétique
5. Affectation des résultats du Compte Administratif 2023 du Budget principal
6. Affectation des résultats du Compte Administratif 2023 du Budget annexe Transition énergétique
7. Subventions aux associations Andréanaises 2024
8. Subvention exceptionnelle 2024 - Ecole de Musique Andréanaise
9. Subvention exceptionnelle 2024 – Absade
10. Subvention exceptionnelle 2024 - Pétanque Club Andréanais
11. Subvention exceptionnelle 2024 - ALJC - Festival J'ARTdins
12. Subvention exceptionnelle 2024 - De A à Z'elles
13. Subvention exceptionnelle 2024 - Les Mariniers de Brière

14. Subventions aux associations extérieures 2024
15. Taux des impositions directes locales pour l'année 2024
16. Ouverture des autorisations de programme pour la réalisation d'opérations d'investissement de portée pluriannuelle
17. Fongibilité des crédits
18. Budget primitif 2024 du Budget principal
19. Budget primitif 2024 du Budget annexe Transition énergétique
20. Admission en non-valeur des créances de faible montant
21. Demande de subventions pour le projet de rénovation de l'école maternelle
22. Demande d'une aide départementale pour la restauration des documents d'archives communales fragilisées 2024

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

M. le Maire soumet à l'assemblée, **qui l'adopte à l'unanimité**, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 mars 2024.

INFORMATIONS AU CONSEIL

1) DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Renoncement au nom de la **Commune** au droit de préemption sur les immeubles suivants :

Parcelles	Surface	Surface utile	Nature du bien	Adresse du terrain	Prix
BH 177-198	326	82	Bâti	5 impasse des Frênes	321 000 €

Renoncement au nom de **Saint-Nazaire Agglomération-la CARENE** au droit de préemption sur l'immeuble suivant :

Parcelles	Surface	Surface utile	Nature du Bien	Adresse du Terrain	Prix
AL 422	1128	140	Bâti	29 route du Chatelier	324 250 €
CO 144	2416	255	Bâti	8 rue des Etangs	1 340 000 €